



Salon du Nautisme et de la Plaisance : « Une victoire totale »

Pour la toute première fois, tous les acteurs, ou presque, du nautisme et de la plaisance, étaient réunis durant deux jours à La Rochelle. Ils étaient près de 400, la semaine dernière pour deux intensives journées d'échanges, de débats et de travail. Pour le Cyprien Serge Pallarès, président de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie mais aussi de la Fédération Française des Ports de Plaisance, ces premières assises sont « une victoire totale ». Ce petit

monde en représente un autre, bien plus grand : celui de 11 millions de pratiquants, toutes activités confondues et un moteur économique non négligeable pour le pays.

Serge Pallarès, à l'instar de l'ensemble de ses collègues représentés, voulait, par ces premières assises « se positionner au cœur des débats nationaux, et européens ». Pour ce faire, un recueil des échanges sera rédigé et il sera rendu compte à tous les ministères et sous-ministères concernés, des transports, au tourisme, à l'agriculture...

Au-delà des échanges publics, c'est en coulisses que se sont gérées les plus notables avancées. Une preuve,

s'il en faut, Didier Codorniu, premier vice-président de la région et Serge Pallarès ont rendez-vous, à court terme, avec les collègues du commissaire européen Linos Voskarides, « gestionnaire des politiques » à Bruxelles pour ce qui concerne les littoraux.

Pour les Catalano-Occitans, il s'agira de défendre des dossiers majeurs, et structurels tels que la Croissance Bleue, Odyssea dont le but est de lier la mer, les ports aux territoires, en termes d'économie, de tourisme et de flux, mais aussi de promouvoir le grand projet régional qui consistera à expérimenter l'habit flottant.

Ces assises, au cours desquelles les représentants régionaux ont pu s'exprimer, en particulier Jean-Claude Méric, vice-président de la FFPP et en charge du tourisme au Grand-Narbonne, ont fait la démonstration qu'Occitanie se démarque bien, aux côtés de la Bretagne, de la côte Atlantique et des Hauts-de-France.

Développement durable, nouveaux services et pratiques, conquête de nouveaux publics et « clients » ont été abordés lors de ces assises. Il n'y eut pas de concrètes annonces, mais tel n'était



Mercredi matin, le Cyprien Serge Pallarès a ouvert les débats sur le thème des ports de plaisance qui sont désormais des acteurs majeurs du développement touristique.

pas le but que de faire des effets de manche. « En réalité, ces Assises nationales vont devenir un outil de mesure en temps réel, il en fallait un ! Nous aurons, année après année, un rendu du niveau de seuil des différents programmes. Nous avons aussi fourni la démonstration que le temps des chapelles est révolu », se réjouit Serge Pallarès.

Dans un univers aux décideurs et opérateurs très différents, ces deux journées charismatiques ont permis d'établir, et c'est l'avis de Serge Pallarès comme de Didier Codorniu, que les « différences font la force » mais aussi, qu'en réalité, d'une mer à l'autre, les problématiques sont strictement identiques. « Dans cet espace convoité qu'est la

mer, il faut apprendre à le partager tout en conservant la liberté de chacun. Ces premières Assises ont dessiné le tableau général, figé la conjoncture. Les prochaines, à Lorient en 2019 puis en Occitanie en 2020 permettront de mesurer les avancées en la matière », s'entend à dire les chefs de file de la délégation régionale.

Joël Ruiz

LE BILLET

Le canal des deux mers...

Deux mers, un canal qui les fait se tenir la main. Et des Assises, les premières, qui font la démonstration qu'entre Atlantique et Méditerranée, en fin de compte, les préoccupations des acteurs du nautisme et surtout de la plaisance sont les mêmes : le vivre ensemble en cohésion avec le milieu naturel. Il faut dans les espaces maritimes préserver l'environnement mais aussi laisser l'humain s'épanouir dans son activité de loisir, comme professionnelle, ou usagers. Visiblement, le chantier est vaste et le défi loin d'être relevé car il faut moraliser, éduquer, former, sensibiliser, pour rentrer, enfin, dans une écologie aussi circulaire que le modèle économique. Un grand pas en ce sens a été franchi à La Rochelle. L'essai reste à transformer.

Joël Ruiz

DE BOUT EN BOUT

Industries nautiques.

La France compte quelque 5 435 entreprises réparties dans 30 catégories avec plus de 40 000 salariés et un chiffre d'affaires (en 2016) de plus de 4,5 milliards d'e.

Elles ont produit plus de 50 000 unités, dont près des trois quarts vouées à l'exportation.

La pratique en France.

On estime le nombre de pratiquants, toutes activités confondues, à environ 11 millions de personnes. Les plaisanciers réguliers sont au nombre de 4,5 millions. Il existe plus de 1 000 écoles de voile pour 200 bateaux-écoles et 90 000 permis de plaisance ont été délivrés en 2015.

Méditerranée en tête.

En pourcentage du chiffre d'affaires global, la Méditerranée tire son épingle du jeu avec 34,4 %, devant le Grand-Ouest (34,3 %), l'Atlantique Sud (17 %), le Nord-Est (13,4 %) et l'ultra marin 0,9 %.

Aller plus loin...

Si vous souhaitez aller plus loin et obtenir, dans quelques jours les comptes rendus des débats de La Rochelle, rendez-vous sur le site

<http://www.assisesdunautisme.fr>

Un objectif pour tous : cohabiter au mieux dans les espaces marins

Ce qu'il faut retenir de ces premières Assises du Nautisme et de la Plaisance, c'est l'impérieuse nécessité d'apprendre à vivre ensemble et de partager l'espace maritime en bonne intelligence.

En filigrane de cette problématique, il y a l'actuel travail des services de l'État dans le cadre du plan Mer Littoral qui établiront très vite des « stratégies de façade littorales », à savoir une nouvelles cartographies recensant de manière précise les activités par secteurs littoraux. Au-delà, se pose la question de l'utilisation de la mer par plus de dix millions de personnes qui pratiquent quelque 30 activités différentes. Cela va de la plaisance simple, à la pêche amateur, en passant par la plongée, les sports de glisse, la marche longue côte ou encore le tourisme nautique... Lesquelles activités doivent cohabiter avec d'autres, professionnelles celles-là. Le débat fut introduit mardi par Jean Kiffer, président de la fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer et fut largement alimenté par Élodie Martinie-Cousty, pilote du réseau Océans, mers et littoraux et représentante de France Nature environnement.

Il en est ressorti que si la situation est



Élodie Martinie-Cousty, pilote du réseau Océans, mers et littoraux et représentante de France Nature environnement.

parfois compliquée, l'idée de partager l'espace maritime en bonne intelligence fait consensus.

Zonages en mer inexorables

Mais comment ? Et surtout, comment s'assurer de comportements respectueux de l'environnement ? Tandis que tous les intervenants ont souligné leurs engagements dans des politiques de développement portuaires durables, Élodie Martinie-Cousty taillait opérateurs et usagers. « La réforme du permis de plaisance n'est pas encore venue, notamment avec les enseignements et contraintes obligatoires liés à la protection de l'environnement ma-

rin. Je pense que les plaisanciers doivent être prévenus et coachés », a-t-elle asséné. La réponse ne s'est pas faite attendre par les plaisanciers pêcheurs qui se voient « acteurs maritimes incontournables et donneurs d'alerte, investis de responsabilités ».

Serge Pallarès, qui avec l'UVP et la FFPP porte depuis longtemps les projets « ports propres » dans notre Région a expliqué que « nous n'avons aucune leçon à recevoir en la matière » et a invité la représentante de France Nature Environnement à découvrir ce que sont « les ports du XXI^e siècle » et à oublier « ce qu'étaient les ports du XX^e voire du XIX^e », qu'elle connaît ou a pu connaître.

Toujours est-il, qu'au fil des débats, quant à cette cohabitation maritime, il est apparu que la volonté de ne pas oublier l'humain est prépondérante, tout en respectant la faune et la flore. Karine Claireaux, présidente du conseil nationale mer et littoral a tenu un discours conforme à l'idée générale. « Il faut obtenir une maritimisation des esprits et mettre l'accent sur l'éducation du plaisancier », a-t-elle déclaré, et ce, dans un contexte où les zonages semblent inexorables en mer.

J.R.

ÉCHOS DU RIVAGE

Bateaux abandonnés.

C'est un vieux dossier qui ressurgit et qui pourrait bien aboutir dès que les industriels du nautisme, l'État et éventuellement l'Europe se seront dit « oui ». Il s'agit de l'éco-démantèlement des bateaux et navires de plaisance abandonnés, parfois sans propriétaires ou dont les amateurs n'ont plus les moyens financiers pour la destruction de leur bien maritime.

Pourquoi les industriels nautiques ? Tout simplement car ils seront conviés à verser au pot pour chaque bateau vendu neuf afin de financer le démantèlement des coquilles laissées à l'abandon et dont le nombre est aujourd'hui estimé à 24 000 sur les littoraux français métropolitains. Yves Léon-Cohen, président de la confédération du nautisme et de la plaisance, lors de son intervention, a proposé ce dossier, important, sur le haut de la pile. Un gros chantier, toutefois, ouvert depuis des années, comme la charte de la pêche éco-responsable d'ailleurs, et qui ne trouve guère d'écho, pour l'instant.